

2020-2021

Prix international de doctorat SECO Magnel

En mémoire du Professeur Gustave Magnel, grand savant et ingénieur inspirant l'excellence dans la recherche, qui fut l'un de ses fondateurs puis son directeur général, SECO a créé en 1963 un prix initialement dénommé Prix "Gustave Magnel". L'objectif de ce dernier est d'encourager la recherche scientifique appliquée à la construction, tout en récompensant les chercheurs travaillant dans ce domaine.

Afin de mieux refléter la diversification et le rayonnement international de SECO, le prix " Gustave Magnel " a été fusionné avec le prix " Jacques Verdeyen " et s'appelle désormais "International SECO Magnel PhD' Prize". Ce prix de 10 000 € sera attribué tous les deux ans à l'auteur d'une thèse de doctorat portant sur n'importe quel sujet lié à la construction, à l'ingénierie civile, structurelle ou architecturale ou aux matériaux, sans aucune restriction, pour autant qu'elle puisse être liée aux activités du groupe SECO.

Règlement d'attribution du Prix international de doctorat SECO Magnel pour la période 2020-2021

1. Le prix peut être attribué à un chercheur qui a obtenu un doctorat dans l'espace européen de l'enseignement supérieur au cours de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021. Le chercheur doit être âgé de moins de 40 ans à la date d'obtention du doctorat. Ces doctorats peuvent être rédigés en néerlandais, français, allemand ou anglais.
2. La demande doit être accompagnée d'une note dans laquelle le candidat montre l'applicabilité pratique du travail scientifique et sa relation éventuelle avec les activités du Groupe SECO.
3. La demande doit être soumise avant le 1er novembre 2022 au SECO, 53 Rue d'Arlon, 1040 Bruxelles, Belgique, en 2 exemplaires imprimés contenant le nom complet, le domicile, l'adresse e-mail, le lieu et la date de naissance de l'auteur, ainsi que ses titres et fonctions et un bref curriculum vitae ainsi qu'un résumé d'une page qui sera utilisé pour la communication. La version numérique de la thèse, le CV et les notes d'accompagnement doivent être envoyés en format PDF à l'adresse électronique suivante : prix_magnel@seco.be.
4. Le conseil technique de SECO est chargé d'examiner les candidatures et de décerner le prix. Il peut, si nécessaire, poser des questions au candidat afin d'obtenir des éclaircissements sur sa candidature. Les décisions de celui-ci sont définitives. Si plusieurs candidatures sont jugées d'intérêt égal, le prix peut être exceptionnellement partagé.
5. Le lauréat reçoit le prix pour la période 2020-2021. Le lauréat accepte de prononcer un court discours devant un large public lors de la cérémonie de remise du prix (à déterminer) et de soumettre un court article dans une revue professionnelle (à déterminer).